



Retrouvez vos infos :
errouville.mairie54.f

Conseil municipal du 28 mai 2018

► Carrière d'Audun-le-Tiche...

Un dossier explosif, avec un président de la République qui botte en touche... Nous lui avons écrit commune d'Errouville le 5 mai et nous avons eu une réponse le 24 mai. La carrière devrait donc voir le jour en août prochain.

En ce qui concerne Errouville, avec la faille, il n'y pas eu d'étude.

Donc, l'Elysée a enregistré le courrier, et il y a eu réponse : « ... Il a notamment été pris note des craintes relatives aux possibles risques liés à la proximité avec des travaux miniers... ».

Un petit rappel : Les travaux miniers ont eu lieu sous la responsabilité de l'Etat. Pendant la période d'extraction c'était les compagnies minières qui devaient prendre en charge les dégâts occasionnés en surface. Mais depuis l'arrêt des mines, la transformation du statut de ce risque, bascule du risque lié au travail par le risque environnemental, qui revient à la responsabilité de l'Etat.

En plus de la faille, qui fait dans le parc des Joncs 120 mètres de rejet et 8 mètres de large à la base c'est un accident dit : « Tectonique » naturel. Il y a les zones exploitées sous bâtis entre 48 et 55%. La loi concernant le défruitement autorisé en zone urbanisée ne devant pas dépasser 30% est sortie en 1976.

La carrière devrait être exploitée sur 30 ans... S'il y a un problème, ce ne sera certainement pas de suite, il faut attendre qu'elle soit à 8 à 10 m de profondeur. Là, il faudra s'en prendre au gouvernement, pour être indemnisé.

Le collectif n'a pas chômé, blocage d'Audun-le-Tiche, interventions auprès des Conseils Territoriaux de Moselle et Meurthe et Moselle, Conseil Région Grand Est, qui ont donné un avis « défavorable à la carrière ».

Intervention auprès des députés du secteur Moselle et Meurthe et Moselle... dans l'attente. Rencontre à Nancy au siège social de COIGESUD ; Rencontre avec le Ministre du transport Luxembourgeois.

Intervention auprès du Tribunal administratif de Strasbourg avec l'Avocat des communes... et intervention en réunion de Conseil municipal d'Audun-le-Tiche.

► Animation à Aumetz devant la mairie le 16 juin 2018 à compter de 19 heures. Le collectif de soutien au « NON » à la carrière, organise une soirée de divertissement sur la place devant la mairie, musique, danse, restauration, etc.

Le but : ramasser des fonds, pour l'avocat qui défend les communes de Crusnes, Villerupt, Errouville, Ottange, Aumetz.

► Election d'un adjoint...

Suite à la démission d'un adjoint, le conseil municipal a procédé à une nouvelle élection : Mme SEGOUAT Dominique.

► Télétransmission des Actes soumis au contrôle de légalité...

Comme nous le signale M. le Préfet dans son arrêté : « Considérant que la commune d'Errouville souhaite s'engager dans la dématérialisation de la transmission de ses actes soumis au contrôle de légalité... » Seulement voilà, nous n'avons fait aucune demande pour se faire encore soutirer de l'argent par l'Etat. Cela ne tourne pas rond. Mais si l'on prend le législateur : « Considérant que les collectivités territoriales ont été sollicitées par l'Etat pour que les actes administratifs soient transmis

par voie électronique, en remplacement de la feuille papier, de façon obligatoire. Alors nous devons payer, même que nous n'avons rien demandé.

Coût de l'opération : 216 € une fois à la mise en place du système (Investissement). 354 € x2 (*) tous les 3 ans (fonctionnement). 225,60 € tous les ans en fonctionnement.

Option : 42 € tous les 3 ans pour la signature.... En 2020, il y a des élections.

(*) Deux clés informatique.

► Adhésion à la Convention relative de Médiation préalable « OBLIGATOIRE »....

L'intérêt de la médiation préalable est de permettre de trouver une solution amiable aux litiges de la fonction publique opposant agents à leur collectivité. Un médiateur sera nommé.

► Proposition d'une offre santé par le groupe « AXA »...
Pour démarcher, il faut une autorisation. Le groupe AXA propose un courtage à domicile pour une complémentaire santé. Cette action sera menée au sens de l'article R511-3 du code des assurances.

► Emplois saisonniers...
Comme chaque année des jeunes de la commune sollicitent un emploi pendant les vacances.
Deux jeunes travailleront successivement à l'atelier du 9 juillet au 10 août.

► Motion relative à la vitesse à 80km/heure...
Le conseil départemental nous demande d'entériner une motion contre la vitesse à 80 km/heure.... Accordé.

► Protocole Dispositif Voisins Solidaires et Attentifs...

La lutte contre l'insécurité est une des priorités confiées à la Police Nationale, et afin de rassurer la population, d'améliorer sa réactivité contre la délinquance, la Police nous propose de créer une surveillance entre voisins d'un même quartier.

De ce fait, un correspondant « volontaire » entre les habitants, les élus et la Police Nationale, son rôle expliquer aux habitants du quartier le dispositif et son état d'esprit. Etre à l'écoute des habitants et faire remonter les informations à la ddsp54 de Longwy. Les volontaires peuvent s'inscrire en mairie.

Conformément à la loi, un Protocole d'accord doit être signé.

► Pétition de l'Association de Défense des Voyageurs.....

L'ADV/CLCV est exaspérée par l'augmentation du bruit routier sur la RN 52, qui se rapporte à l'augmentation continue du nombre de poids lourds.

Des travaux commencés en 2011 à Richemont en Moselle, et qui aurait dû se poursuivre jusqu'en 2015... En 2017, l'association a interpellé le Préfet sans résultat Cette pétition attend vos signatures en Mairie.

► Innocence et incivilité....

C'est en toute innocence qu'une dame accompagnée de son très petit chien roulant une brouette bâchée, remplie de bouteilles et la culbute devant les containers de verres... Mais, fait rapidement demi-tour et s'en va à petits pas, toujours en toute innocence... Laissant traîner sur la chaussée son incivilité.

Madame, c'est en consultant les archives enregistrées sur les caméras, que je vous reconnais, bien tardivement, pour vous verbaliser de cette infraction à 150€. Cela m'apprendra à consulter les résultats enregistrés lors des grands Week-ends, entre autres « Pâques », le lundi à 11h07. Vous reconnaissez-vous ? Un proverbe dit : « Le renard perd le poil, mais pas le vice ! »